



Carte mentale présentant les mesures de préventions contre les séismes, éruptions volcaniques et tsunamis

Bilan n°3 : La prévention correspond à l'ensemble des mesures prises pour limiter le risque en agissant sur les dégâts qu'une catastrophe causerait. Il y a différents moyens de préventions pour chaque catastrophe géologique (séismes, éruptions volcaniques, tsunami) qui reposent principalement sur l'éducation des populations aux bons réflexes. Si les populations connaissent les bons gestes (écouter les consignes de sécurité, se mettre à l'abri, etc...) alors il y aura moins de dégâts humains.

De nouvelles méthodes de prévention existent contre les séismes, en effet il est possible de construire des bâtiments « parasismiques », c'est à dire des constructions résistantes aux secousses sismiques. Elles permettent de diminuer les dégâts matériels et humains.

De manière générale, les mesures de prévention permettent de réduire la vulnérabilité.